

# Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non audité) (suite)

## ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

<p><b>Par investissement durable</b>, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La <b>taxinomie de l'UE</b> est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'<b>activités économiques durables sur le plan environnemental</b>. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	<b>Dénomination du produit :</b>	Lazard European Alternative Fund	<b>Identifiant d'entité juridique :</b>	549300MOW4JOB6PQ9K89	
	<b>Caractéristiques environnementales et/ou sociales</b>				
	<b>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?</b>				
	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>			<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Non</b>	
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ____%	<input type="checkbox"/>	Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables	
	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ____%	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif social		
<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>		
					
<b>Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?</b>					
<p>Au cours de la période de douze mois clôturée à la fin du mois de mars 2024, le Fonds a cherché à maintenir une notation ESG supérieure à celle de l'indice de référence et à éviter d'investir dans des sociétés considérées comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations unies, ainsi que dans celles impliquées dans la production d'armes controversées, d'armes militaires, de charbon thermique ou de tabac. Le Fonds a atteint ces caractéristiques environnementales/sociales au cours de la période concernée, comme expliqué plus en détail dans la section ci-dessous sur les indicateurs de durabilité du Fonds.</p>					

# Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non audité) (suite)

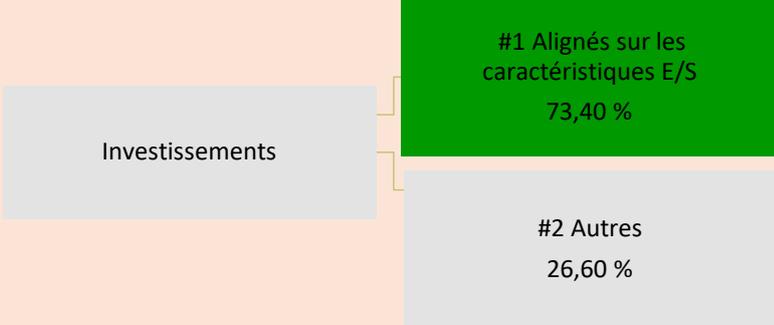
<p>Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>	<p>● <b>Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?</b></p> <p>Les indicateurs de durabilité du Fonds se sont comportés comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La notation de risque ESG du Fonds a surperformé l'indice de référence (indiqué ci-dessous).</li> </ol> <div data-bbox="533 371 999 714" data-label="Figure"> <table border="1"> <caption>NOTATION DU RISQUE ESG</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Score</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PORTEFEUILLE</td> <td>18,4</td> </tr> <tr> <td>INDICE DE RÉFÉRENCE</td> <td>20,1</td> </tr> </tbody> </table> </div> <p>Mars 2024. Sur la base d'une moyenne mobile sur douze mois. Les scores vont de 0 (risque ESG négligeable) à plus de 40 (risque ESG très important). Les scores les plus bas sont les meilleurs. Sur la base de positions longues uniquement. Source : Sustainalytics.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Le Fonds n'était pas exposé à des sociétés considérées par le Gestionnaire d'investissement comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations unies.</li> <li>3. Le Fonds n'était pas exposé à des sociétés exclues par les critères d'exclusion relatifs à la fabrication d'armes controversées et d'armes militaires, à l'exploitation ou à la production de charbon thermique, ou à la production de tabac.</li> </ol>	Catégorie	Score	PORTEFEUILLE	18,4	INDICE DE RÉFÉRENCE	20,1
Catégorie	Score						
PORTEFEUILLE	18,4						
INDICE DE RÉFÉRENCE	20,1						
	<p>● <b>...et par rapport aux périodes précédentes ?</b></p>						
	<p>Veillez vous reporter au Rapport annuel et aux États financiers audités de LGIF pour l'exercice clôturé le 31 mars 2023, disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/17584/lazardglobalinvestmentfunds-ra-annual.pdf">https://www.lazardassetmanagement.com/docs/-m0-/17584/lazardglobalinvestmentfunds-ra-annual.pdf</a></p>						
	<p>● <b>Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?</b></p>						
	<p>S/O. Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>						
	<p>● <b>Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?</b></p>						
<p>Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel,</p>	<p>S/O</p> <p>--- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?</p> <p>S/O</p>						

## Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non auditée) (suite)

<p>au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption</p>	<p>— — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :</p>
	<p>S/O</p>
	<p><i>La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.</i></p> <p>Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.</p> <p><i>Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.</i></p>
	<p><b>Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?</b></p> <p>Le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives (PIN) sur les facteurs de durabilité par le biais de plusieurs méthodes au cours de la période de référence.</p> <p><b>Exclusions</b></p> <p>Les investissements dans certaines entreprises ou certains pays ont été évités par le biais de normes mondiales de pré-investissement et d'exclusions fondées sur l'activité, atténuant ainsi les incidences négatives potentielles sur la durabilité. Des critères d'exclusion spécifiques sont disponibles dans les informations précontractuelles pertinentes pour le Fonds.</p> <p><b>Intégration ESG et diligence raisonnable en matière d'investissement</b></p> <p>Les questions environnementales et sociales importantes dans les indicateurs PIN obligatoires ont été intégrées dans le cadre des recherches exclusives du Gestionnaire d'investissement au cours de la période, en tenant compte des facteurs sectoriels, géographiques et autres qui ont un impact sur l'importance relative et la pertinence des PIN pour chaque investissement. Le Gestionnaire d'investissement s'est également appuyé sur des recherches et des données ESG de tiers pour obtenir des informations supplémentaires et un positionnement relatif dans le secteur et l'univers. L'intégration de ces considérations ESG dans le processus d'investissement pourrait permettre au Gestionnaire d'investissement de réduire ou d'éviter les incidences négatives potentielles sur la durabilité des investissements.</p> <p><b>Activités de gestion</b></p> <p>Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement a pris en considération les incidences négatives sur les facteurs de durabilité par le biais d'actions telles que l'engagement et le vote sur des sujets ESG. Au cours de la période, le Gestionnaire d'investissement a mené des engagements axés sur des PIN importantes, comme les émissions de GES et d'autres mesures du carbone, la diversité du conseil d'administration et des questions de gouvernance telles que la rémunération des cadres et les droits des actionnaires. La priorité est donnée à l'activité d'engagement, en tenant compte des incidences ESG et financières, ainsi que des considérations sectorielles et régionales.</p>

## Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non auditée) (suite)

	De plus amples informations sur les PIN figurent dans les informations précontractuelles pertinentes pour le Fonds.																																																																
	<b>Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?</b>																																																																
<p>La liste comprend les investissements constituant <b>la plus grande proportion d'investissements</b> du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : <b>01/04/2023-31/03/2024</b></p>	<p>Le Fonds a réalisé les principaux investissements suivants au cours de la période de référence :</p> <table border="1" data-bbox="454 477 1500 1715"> <thead> <tr> <th>Investissements les plus importants</th> <th>Secteur</th> <th>Actifs (%)</th> <th>Pays</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bons du Trésor allemands</td> <td>Obligations d'État</td> <td>16,24</td> <td>Allemagne</td> </tr> <tr> <td>Bons du Trésor français à intérêts précomptés</td> <td>Obligations d'État</td> <td>9,99</td> <td>France</td> </tr> <tr> <td>Unilever Plc</td> <td>Biens de consommation de base</td> <td>4,34</td> <td>Royaume-Uni</td> </tr> <tr> <td>ASML Holding Nv</td> <td>Technologies de l'information</td> <td>3,13</td> <td>Pays-Bas</td> </tr> <tr> <td>Pandora A/S</td> <td>Biens de consommation discrétionnaire</td> <td>3,06</td> <td>Danemark</td> </tr> <tr> <td>Lonza Group Ag-Reg</td> <td>Soins de santé</td> <td>2,97</td> <td>Suisse</td> </tr> <tr> <td>Heidelberg Materials Ag</td> <td>Matériaux</td> <td>2,86</td> <td>Allemagne</td> </tr> <tr> <td>Adidas Ag</td> <td>Biens de consommation discrétionnaire</td> <td>2,62</td> <td>Allemagne</td> </tr> <tr> <td>Unicredit Spa</td> <td>Services financiers</td> <td>2,39</td> <td>Italie</td> </tr> <tr> <td>Stellantis Nv</td> <td>Biens de consommation discrétionnaire</td> <td>2,34</td> <td>Pays-Bas</td> </tr> <tr> <td>Hexagon Ab-B Shs</td> <td>Technologies de l'information</td> <td>2,24</td> <td>Suède</td> </tr> <tr> <td>SGS Sa-Reg</td> <td>Industrie</td> <td>2,20</td> <td>Suisse</td> </tr> <tr> <td>Carl Zeiss Meditec Ag - Br</td> <td>Soins de santé</td> <td>2,09</td> <td>Allemagne</td> </tr> <tr> <td>Novonosis (Novozymes) B</td> <td>Matériaux</td> <td>2,06</td> <td>Danemark</td> </tr> <tr> <td>Buzzi Spa</td> <td>Matériaux</td> <td>2,05</td> <td>Italie</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Remarque :</b> la proportion des investissements est représentée en tant que taille moyenne des positions sur la période de référence. Sur la base de positions longues nettes. Les investissements dans des obligations d'État à court terme, utilisées à des fins de couverture/garantie, sont regroupés.</p>	Investissements les plus importants	Secteur	Actifs (%)	Pays	Bons du Trésor allemands	Obligations d'État	16,24	Allemagne	Bons du Trésor français à intérêts précomptés	Obligations d'État	9,99	France	Unilever Plc	Biens de consommation de base	4,34	Royaume-Uni	ASML Holding Nv	Technologies de l'information	3,13	Pays-Bas	Pandora A/S	Biens de consommation discrétionnaire	3,06	Danemark	Lonza Group Ag-Reg	Soins de santé	2,97	Suisse	Heidelberg Materials Ag	Matériaux	2,86	Allemagne	Adidas Ag	Biens de consommation discrétionnaire	2,62	Allemagne	Unicredit Spa	Services financiers	2,39	Italie	Stellantis Nv	Biens de consommation discrétionnaire	2,34	Pays-Bas	Hexagon Ab-B Shs	Technologies de l'information	2,24	Suède	SGS Sa-Reg	Industrie	2,20	Suisse	Carl Zeiss Meditec Ag - Br	Soins de santé	2,09	Allemagne	Novonosis (Novozymes) B	Matériaux	2,06	Danemark	Buzzi Spa	Matériaux	2,05	Italie
Investissements les plus importants	Secteur	Actifs (%)	Pays																																																														
Bons du Trésor allemands	Obligations d'État	16,24	Allemagne																																																														
Bons du Trésor français à intérêts précomptés	Obligations d'État	9,99	France																																																														
Unilever Plc	Biens de consommation de base	4,34	Royaume-Uni																																																														
ASML Holding Nv	Technologies de l'information	3,13	Pays-Bas																																																														
Pandora A/S	Biens de consommation discrétionnaire	3,06	Danemark																																																														
Lonza Group Ag-Reg	Soins de santé	2,97	Suisse																																																														
Heidelberg Materials Ag	Matériaux	2,86	Allemagne																																																														
Adidas Ag	Biens de consommation discrétionnaire	2,62	Allemagne																																																														
Unicredit Spa	Services financiers	2,39	Italie																																																														
Stellantis Nv	Biens de consommation discrétionnaire	2,34	Pays-Bas																																																														
Hexagon Ab-B Shs	Technologies de l'information	2,24	Suède																																																														
SGS Sa-Reg	Industrie	2,20	Suisse																																																														
Carl Zeiss Meditec Ag - Br	Soins de santé	2,09	Allemagne																																																														
Novonosis (Novozymes) B	Matériaux	2,06	Danemark																																																														
Buzzi Spa	Matériaux	2,05	Italie																																																														

	<p>Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?</p>																		
<p>L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.</p>	<p>● <b>Quelle était l'allocation des actifs ?</b></p> <div data-bbox="427 385 1532 795" style="background-color: #f9e79f; padding: 10px;">  </div> <p>La catégorie <b>#1 Alignés sur les caractéristiques E/S</b> inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.</p> <p>La catégorie <b>#2 Autres</b> inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.</p>																		
	<p>● <b>Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?</b></p> <p>Le Fonds a investi dans les secteurs économiques suivants :</p> <table border="1" data-bbox="438 1209 1082 1713"> <thead> <tr> <th>Secteur</th> <th>Pondération du portefeuille (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Obligations d'État</td> <td>26,60</td> </tr> <tr> <td>Industrie</td> <td>17,25</td> </tr> <tr> <td>Soins de santé</td> <td>12,06</td> </tr> <tr> <td>Biens de consommation discrétionnaire</td> <td>10,63</td> </tr> <tr> <td>Services financiers</td> <td>8,85</td> </tr> <tr> <td>Matériaux</td> <td>8,63</td> </tr> <tr> <td>Technologies de l'information</td> <td>8,50</td> </tr> <tr> <td>Biens de consommation de base</td> <td>7,44</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Remarque :</b> sur la base des définitions des secteurs GICS. Sur la base de positions longues nettes. Les investissements dans des obligations d'État à court terme, utilisées à des fins de couverture/garantie, sont regroupés.</p> <p>L'exposition moyenne aux activités directement liées à des combustibles fossiles a été de 3,37 % sur la période.</p>	Secteur	Pondération du portefeuille (%)	Obligations d'État	26,60	Industrie	17,25	Soins de santé	12,06	Biens de consommation discrétionnaire	10,63	Services financiers	8,85	Matériaux	8,63	Technologies de l'information	8,50	Biens de consommation de base	7,44
Secteur	Pondération du portefeuille (%)																		
Obligations d'État	26,60																		
Industrie	17,25																		
Soins de santé	12,06																		
Biens de consommation discrétionnaire	10,63																		
Services financiers	8,85																		
Matériaux	8,63																		
Technologies de l'information	8,50																		
Biens de consommation de base	7,44																		

# Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non auditée) (suite)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

S/O. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable. Par conséquent, le Fonds a été aligné à 0 % sur les objectifs de la taxinomie de l'UE.

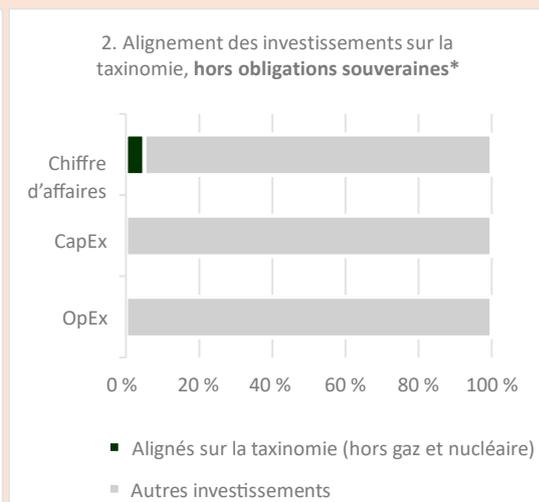
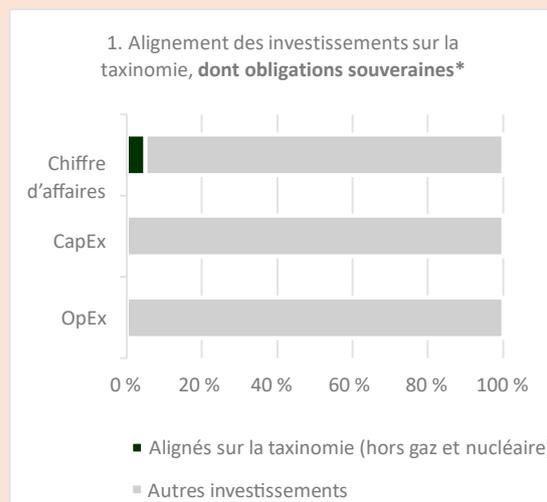
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>11</sup> ?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

<sup>11</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non auditée) (suite)

<p>Les <b>activités habilitantes</b> permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?</b></li> </ul>
<p>Les <b>activités transitoires</b> sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.</p>	<p>À la date de production du présent document, le Gestionnaire d'investissement ne dispose pas des données nécessaires pour identifier la part des activités transitoires ou habilitantes.</p>
<p> Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental <b>qui ne tiennent pas compte des critères</b> en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?</b></li> </ul>
	<p>S/O</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?</b></li> </ul>
	<p>S/O. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable au cours de la période de référence.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?</b></li> </ul>
	<p>S/O. Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables au cours de la période de référence.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?</b></li> </ul>
	<p>La catégorie « #2 Autres » comprenait d'autres investissements et instruments du Fonds qui ne peuvent pas être alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Fonds. Ceux-ci comprenaient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de liquidité.</p>
<p></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?</b></li> </ul>
	<p>Au cours de la période de référence, le Gestionnaire d'investissement a intégré des considérations ESG dans les recherches et la diligence raisonnable en matière d'investissement, en sélectionnant des investissements afin de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales pertinentes du Fonds sur la base de la stratégie d'investissement spécifique, et en appliquant les critères contraignants énoncés dans les informations précontractuelles du Fonds.</p> <p>Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement peut avoir mené certaines activités de gestion, par le biais d'un dialogue constructif avec les représentants de la direction, pour partager des points de vue lorsque l'occasion se présente, et pour soutenir les sociétés qui entreprennent des changements positifs. Le Gestionnaire d'investissement cherche à intégrer les informations issues des activités de gestion dans les décisions d'investissement, et vice versa, afin d'accroître la valeur à long terme.</p>

## Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Annexe IV ») (non auditée) (suite)

	<p>Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?</p>
	<p>Le Fonds n'a pas désigné un indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.</p>
<p>Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.</p>	<p>● <i>En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?</i></p>
	<p>S/O</p>
	<p>● <i>Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?</i></p>
	<p>S/O</p>
	<p>● <i>Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?</i></p>
	<p>S/O</p>
<p>● <i>Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?</i></p>	
<p>S/O</p>	